

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de PEROUSE

du 14 juin 2019

Présents : Mesdames Chantal VAUDOUR - Sophie LAMBOLEY - Danielle IDELON - -
Sylvie FUMEY - Hoda SAYER

Messieurs Christian HOUILLE - Jean-Marie AGHINA - - Denis BEAUSEIGNEUR -
François CHARMY - Éric COULON

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames Laurence COURBOILLET- Micheline TONIUTTI
Messieurs Eric ANSART - Denis VOEGELE - Jean-Yves DRODE

Procurations :

Laurence COURBOILLET donne procuration à Chantal VAUDOUR

Micheline TONIUTTI donne procuration à Danielle IDELON

Denis VOEGELE donne procuration à Jean Marie AGHINA

Jean-Yves DRODE donne procuration à Eric COULON

Eric ANSART donne procuration à Christian HOUILLE

Date de convocation : 7 juin 2019

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 3 mai 2019.
2. Création de deux postes d'adjoint territorial d'animation.
3. Contrat groupe d'assurance lié aux frais de couverture sociale: adhésion à GROUPAMA
4. Redevance d'extraction de matériaux 2019/2020 Carrière COUROUX
5. Décision modificative du budget N°1 (modification demandée par le comptable).
6. Campagne de recensement de la population 2020 : désignation d'un coordonnateur communal.
7. Aéroparc : Problématique de la répartition des actifs des membres.
8. Autorisation donnée au maire de signer une convention d'attribution d'une subvention du conseil départemental
9. Questions diverses.

Le Maire propose de retirer de l'ordre du jour le point N°7 en raison du manque d'informations et dans l'attente du vote des délégués du Grand Belfort sur la répartition des actifs SMAGA.
Le conseil municipal à l'unanimité donne son accord à la suppression de ce point de l'ordre du jour.

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 3 mai 2019

Monsieur Christian HOUILLE présente le procès-verbal du Conseil Municipal du 3 mai 2019.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 3 mai dernier.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

2. Création de deux postes d'adjoint territorial d'animation.

Depuis plus deux ans, les animateurs sont sous contrat au centre de gestion du Territoire de Belfort. Cette solution ne peut être que transitoire et ne peut normalement être utilisée que pour le remplacement d'un agent titulaire.

C'est pour cette raison qu'il est demandé de créer :

- un poste d'adjoint territorial d'animation à 20/35ème pour un(e) animateur(trice).
- un poste d'adjoint territoire d'animation à 17,5/35ème pour un(e) animateur(trice) qui aura la responsabilité de l'ALSH.

Ces recrutements n'entraîneront pas de charges supplémentaires pour la commune.

- Après discussion et délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité la création d'un poste d'adjoint territorial d'animation à 20/35ème

Pour	Contre	Abstention
12	3	0

- Après discussion et délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité la création d'un poste d'adjoint territorial d'animation à 17,50/35ème

Pour	Contre	Abstention
13	2	0

3. Contrat groupe d'assurance lié aux frais de couverture sociale: adhésion à GROUPAMA

La commune a adhéré au contrat-groupe pour l'assurance des frais de personnel (remboursement des salaires des agents en cas d'absence pour maladie d'une durée supérieure à 15 jours.) et a chargé le centre de gestion du territoire de Belfort de négocier ce contrat.

Le centre de gestion a mené la négociation selon la procédure du marché négocié. La procédure s'est achevée en mars 2019 par l'attribution du marché à la compagnie d'assurance «GROUPAMA ».

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le maire à signer les contrats avec la compagnie d'assurance GROUPAMA.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

4. Redevance d'extraction de matériaux 2019/2020 Carrière COUROUX

La commune de PEROUSE accorde à la Société COUROUX un droit de fortage (au sens des articles 105 et 119 du code minier et des textes pris pour leur application) exclusif en vue d'extraire des matériaux en contrepartie du paiement d'une redevance.

Cette redevance est modifiable pour chaque période annuelle et calculée en fonction de l'index Travaux Publics TP01 "index général tous travaux » La formule de calcul sera donc la suivante :

$$1.15 \text{ €} \times (110/107.3) = 1.18 \text{ €/m}^3.$$

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le tarif établi à partir du mode de calcul figurant dans le contrat de fortage pour la période du 1^{er} octobre 2019 au 30 septembre 2020, soit 1.18 € le m³

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité fixe le tarif à 1.18 € le m³

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

5. Décision modificative du budget N°1 (modification demandée par le comptable).

Il convient de procéder à un rééquilibrage budgétaire afin de pouvoir passer les écritures d'ordre des travaux en régie.

Investissement		DEPENSES	RECETTES
21312/021	Bâtiment scolaire Travaux en régie	- 5 000 €	
21312/040	Bâtiments scolaires Travaux en régie	+ 5 000 €	

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité adopte la décision modificative du budget N°1

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

6. Campagne de recensement de la population 2020 : désignation d'un coordonnateur communal.

Le recensement de la population se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

A chaque campagne de recensement de la population, la commune doit désigner un coordonnateur communal.

Il est proposé de nommer à cette fonction Madame Maud Maraget secrétaire à la mairie de Pérouse

Après en avoir discuté et délibéré le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, de nommer Madame Maud MARAGET coordonnateur.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

7. AEROPAC : point retiré en raison du manque d'information

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

8. Autorisation donnée au maire de signer une convention d'attribution d'une subvention du conseil départemental.

Le Conseil départemental a attribué à la commune de Pérouse une subvention de 55 430 € pour l'aménagement de deux carrefours sur la RD419 dans le cadre du projet d'aménagement des secteurs rue des Rosiers rue des Lilas.

Le coût prévisionnel de l'aménagement de ces deux carrefours est de 155 130 €.

Il est demandé d'autoriser le Maire à signer la convention d'attribution de cette subvention

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le maire à signer la convention relative à l'attribution d'une subvention du Conseil départemental pour l'aménagement de deux carrefours sur la RD 419.

Pour	Contre	Abstention
15	0	0

9. Questions diverses

Propositions d'achat par des particuliers de la parcelle AH 87 située devant l'entrée du cimetière

Le Maire a reçu des propositions d'achat de la parcelle AH 87 acquise en 2006. Si le conseil municipal donne son accord pour la vente de cette parcelle il est nécessaire d'en fixer le prix sachant que ce terrain n'est pas viabilisé. Ce point sera inscrit à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

- **Appel à manifester contre les suppressions d'emploi chez GE** le samedi 22 juin 2019 à 14h. Le conseil municipal invite les Pérousiens à participer à cette manifestation.
- **Remplacement des portes d'entrée de la mairie.** Après le remplacement des quatre fenêtres de la façade ouest de la mairie, il est demandé au maire si les portes d'entrée de mairie seront changées. Le maire répond qu'il n'a pas de réponse à la demande de subvention concernant le remplacement de ces portes et que les propositions des entreprises ne sont pas satisfaisantes.
- **Comme chaque année, il sera procédé au tirage au sort des jurés d'assises** lundi 1 juillet 2019 à 19h

La séance est levée à 23h 15

Délibérations du Conseil Municipal du 14 juin 2019

Délibérations	Objet	Vote	
N° 2019/06/01	Approbation du compte rendu du conseil municipal du 3 mai 2019.	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	
N° 2019/06/02	Création d'un poste d'adjoint d'animation au 20/35	Pour : 12 Contre : 3 Abstention : 0	
N° 2019/06/02bis	Création d'un poste d'adjoint d'animation au 17,5/35	Pour : 13 Contre : 2 Abstention : 0	
N° 2019/06/03	Contrat groupe d'assurance lié aux frais de couverture sociale: adhésion à GROUPAMA	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	
N° 2019/06/04	Redevance d'extraction de matériaux 2019/2020 Carrière COUROUX	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	
N° 2019/06/05	Décision modificative du budget N°1	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	
N° 2019/06/06	Campagne de recensement de la population 2020 : désignation d'un coordonnateur communal.	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	
N° 2019/06/07	AEROPARC : Problématique de la répartition des actifs des membres – POINT N°7 retiré en raison de manque d'information	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	
N° 2019/06/08	Autorisation donnée au maire de signer une convention d'attribution d'une subvention du conseil départemental.	Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0	

Séance du 14 juin 2019

Présents :	Noms et Prénoms	Signatures	Observations
	Madame Chantal VAUDOUR		
	Madame Laurence COURBOILLET	Absente excusée	Procuration à Chantal VAUDOUR
	Madame Micheline TONIUTTI	Absente excusée	Procuration à Danielle IDELON
	Madame Sylvie FUMEY		
	Madame Danielle IDELON		
	Madame Sophie LAMBOLEY		
	Madame Hoda SAYER		
	Monsieur Christian HOUILLE		
	Monsieur Éric ANSART	Absent excusé	Procuration à Christian HOUILLE
	Monsieur Denis VOEGELE	Absent excusé	Procuration à Jean Marie AGHINA
	Monsieur Jean-Marie AGHINA		
	Monsieur Denis BEAUSEIGNEUR		
	Monsieur François CHARMY		
	Monsieur Éric COULON		
	Monsieur Jean-Yves DRODE	Absent excusé	Procuration à Eric COULON